



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 21 mai 2026

Délibération 2026-05-04

Élection des membres du bureau

Le vingt-et-un mai deux mille vingt-six, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quinze mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Atria Novotel Gare à Annecy, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mesdames Danielle ROCHET et Laure TOWNLEY-BAZAILLE. Messieurs Christian ANSELME, Eric BARITHEL, Franck BOGEY, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, Jean-François GIMBERT, Antoine GRANGE, Eric JALLOT, Bruno LYONNAZ, Ludovic MARTINOD, Alexandre MULATIER-GACHET, Philippe PERRET, Christian PETIT, André SAINT-MARCEL et Christian VIVIAND.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Monsieur Alexandre RICHEFORT.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Mme Annie PERRILLAT-COLLOMB. Messieurs Philippe ABRAHAMI, Patrice CAQUET, Alain BEXON, Vincent MANI et Michel METRAL-BOFFOD.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Messieurs Jérôme CHAMOSSET et Stéphane RIALLAND.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Monsieur Richard GOLAZ.

Procuration : Monsieur Stéphane DUPONT-BOIS, titulaire excusé, donne procuration à Monsieur Jérôme CHAMOSSET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mesdames Laurence GODENIR et Marielle JUILIEN. Monsieur Azzdine BOUIREK.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Hervé BOURNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mesdames Charlotte BOETTNER, Nathalie HENRY et Christine MEGEVAND. Messieurs Michel CHARVEYS et Olivier RENAUD.

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Madame Isabelle VENDRASCO. Messieurs Eric CHASSAGNE, Roland LOMBARD, David MARIN PACHE, Eric NICOLLET, Jean-François PERRISOUD, Yohann TRANCHANT.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Monsieur Gérard MATHIEU.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Monsieur Serge BERNARD-GRANGER

Monsieur Antoine GRANGE est nommé secrétaire de séance.

Délibération 2026-05-04 **Élection des membres du bureau**

Les membres du Bureau sont élus parmi les membres titulaires du Comité Syndical.

Ils sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative (article L 2122-7 CGCT). En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

L'ordre selon lequel les membres du bureau sont élus, détermine leur rang dans l'ordre du tableau. Ainsi, sans qu'il soit nécessaire qu'un arrêté de délégation intervienne en ce sens, la première Vice-présidence pourra être amenée à suppléer Madame / Monsieur la/le Président(e) dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement, pour les affaires qui ne peuvent attendre son retour. Des délégations peuvent être confiées aux Vice-présidents par arrêté de la Présidence, dans la limite de leurs compétences respectives.

Le Bureau comprend :

- Le Président,
- et II Vice-Président(e)s titulaires ainsi que II suppléant(e)s, soit :
 - Communauté d'agglomération du Grand Anney : 6 titulaires et 6 suppléants
 - Communauté de Communes Fier et Usses : 1 titulaire et 1 suppléant
 - Communauté de Communes des Sources du Lac d'Anney : 1 titulaire et 1 suppléant
 - Communauté de Communes du Pays de Cruseilles : 1 titulaire et 1 suppléant
 - Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie : 2 titulaires et 2 suppléants

Les candidatures aux postes de membres du Bureau doivent donc tenir compte de cette répartition.

Les membres titulaires du Bureau sont automatiquement Vice-président(e)s du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien.

Après appel des candidatures, il est procédé au premier tour de scrutin uninominal majoritaire à bulletin secret :

Pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, sont candidats :

- Laurence GODENIR, titulaire et Guillaume GASSIE, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Laurence GODENIR et Guillaume GASSIE, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Madame Laurence GODENIR,
ayant obtenu la majorité absolue, est déclarée élue membre titulaire du bureau,
Monsieur Guillaume GASSIE, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de Communes Fier et Usse, sont candidats :

- Jérôme CHAMOSSET, titulaire et Stéphane RIALLAND, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Jérôme CHAMOSSET et Stéphane RIALLAND, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Jérôme CHAMOSSET,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Stéphane RIALLAND, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sont candidats :

- Charlotte BOETTNER, titulaire et Olivier RENAUD suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Charlotte BOETTNER et Olivier RENAUD, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Madame Charlotte BOETTNER,
ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue membre titulaire du bureau,
Monsieur Olivier RENAUD, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Christian ANSELME, titulaire et Antoine GRANGE, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Christian ANSELME et Antoine GRANGE, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Christian ANSELME,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Antoine GRANGE, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Franck BOGEY, titulaire et Christophe SIBILLE, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Franck BOGEY et Christophe SIBILLE, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Franck BOGEY,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Christophe SIBILLE, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Bruno LYONNAZ, titulaire et Marcel GIANNOTTY, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Bruno LYONNAZ et Marcel GIANNOTTY, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Bruno LYONNAZ,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Marcel GIANNOTTY, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Alexandre MULATIER-GACHET, titulaire et Christian PETIT, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Alexandre MULATIER-GACHET et Christian PETIT, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Alexandre MULATIER GACHET,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Christian PETIT, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Hugo ROUX, titulaire et Ludovic MARTINOD, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Hugo ROUX et Ludovic MARTINOD, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Hugo ROUX,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Ludovic MARTINOD, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de l'Agglomération du « Grand Annecy », sont candidats :

- Laure TOWNLEY-BAZAILLE, titulaire André SAINT-MARCEL, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Laure TOWNLEY-BAZAILLE, titulaire André SAINT-MARCEL, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Madame Laure TOWNLEY-BAZAILLE,
ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue membre titulaire du bureau,
Monsieur André SAINT-MARCEL, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sont candidats :

- Yohann TRANCHANT, titulaire et Éric NICOLLET, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Yohann TRANCHANT et Éric NICOLLET, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Monsieur Yohann TRANCHANT,
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu membre titulaire du bureau,
Monsieur Éric NICOLLET, membre suppléant du bureau**

Pour la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sont candidats :

- Isabelle VENDRASCO, titulaire et Éric CHASSAGNE, suppléant

A l'issue du dépouillement, ont obtenu :

- Isabelle VENDRASCO et Éric CHASSAGNE, 39 voix

La majorité absolue étant de 20 voix,

**Madame Isabelle VENDRASCO,
ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue membre titulaire du bureau,
Monsieur Éric CHASSAGNE, membre suppléant du bureau**

En conséquence, sont désignés comme Vice-président(e)s :

- 1- Mme. Laurence GODENIR, 1^{ere} Vice-présidente,
- 2- M. Jérôme CHAMOSSET,
- 3 – Mme. Charlotte BOETTNER,
- 4- M. Christian ANSELME,
- 5- M. Franck BOGEY,
- 6- M. Bruno LYONNAZ,
- 7- M. Alexandre MULATIER-GACHET,
- 8- M. Hugo ROUX,
- 9- Mme TOWNLEY-BAZAILLE,
- 10- M. Yohann TRANCHANT,
- 11- Isabelle VENDRASCO.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 21 mai 2026.

Le Secrétaire de Séance,





Antoine GRANGE

de la réception en Préfecture le.....
et de la publication du

Le Président,

Le Président,



Antoine de MENTHON